

NEOTION

Société anonyme au capital de 1.053.610 €
Siège social : Immeuble Optimum – Entrée B
ZI Les Paluds – 165, avenue du Marin Blanc – 13685 Aubagne Cedex
428 830 749 RCS Marseille

-ooOoo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2011

Rapport de gestion

(Exercice social clos le 31 décembre 2010)

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et en application des statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de la situation de la société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice. Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1.- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé :

(a) L'activité de la Société a été marquée par les événements suivants :

1 - Forte reprise des ventes des produits MPEG-4 - Emergence de nouveaux clients

Les ventes de produits MPEG4 ont connu une nette augmentation au cours de cette année 2010, spécialement sur le produit dont Neotion est la seule société à pouvoir fournir, le Core module NP4+.

De nouveaux marchés ont été ouverts cette année, avec l'arrivée par exemple de la Bulgarie, de la Pologne, de la Finlande et de la France.

En effet, Neotion a ouvert le marché du Module CAM Professionnel en France avec le contrat signé avec le distributeur Fransat (filiale d'Eutelsat).

2 - Lancement du nouveau processeur NKE-1

Le nouveau composant NKE-1 a été validé par plusieurs fabricants de contrôle d'accès qui lui ont reconnu le plus haut niveau de sécurité dont les opérateurs ont besoin pour sécuriser leurs contenus. La migration des produits de l'ancien processeur NP4+ au nouveau processeur NKE-1 est maintenant finalisée ce qui va permettre de faire des meilleures marges sur l'année 2011.

3 - Stratégie Opérateur gagnante

Le CI+ devient jour après jour un standard de facto et la stratégie opérateurs commence à payer car elle permet d'inscrire les relations de Neotion avec ses clients sur 2-3 ans minimum. Ainsi Neotion a déjà signé avec Ziggo, opérateur câble hollandais en CI+, Boxer, opérateur TNT en suède et ITI, opérateur satellite polonais.

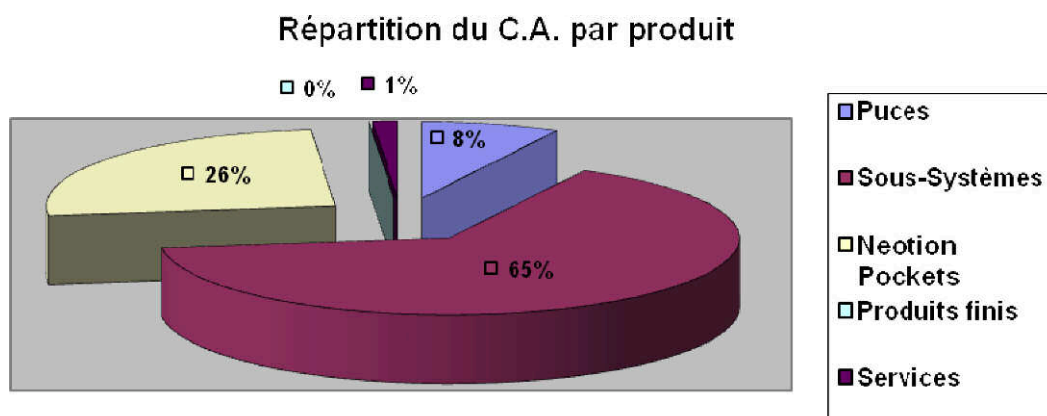
Neotion travaille actuellement sur plusieurs prototypes pour des opérateurs câble, TNT et IPTV plus une dizaine de prospects.

4 - Absorption Neotion TNT France (NTF)

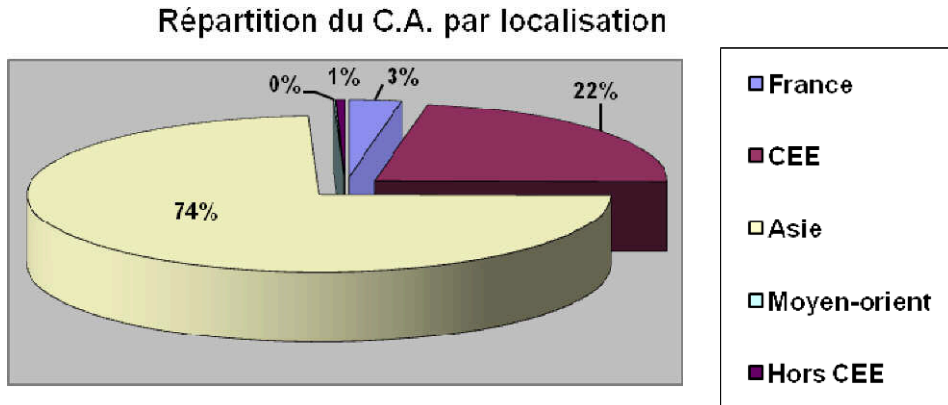
La société a procédé à une fusion avec sa filiale détenue à 100% Neotion TNT France par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP).

(b) Informations par secteur d'activité et secteur géographique :

Le chiffre d'affaires se répartit sur 4 familles de produits : (i) les puces, ou « *chipset* », (ii) les modules de sécurité CAM, (iii) les modules de transcodage MPEG-4 vers MPEG-2 intégrés au sein de la famille dénommée « *Pocket* » qui regroupe l'ensemble des produits de réception au format PCMCIA et (iv) les sous-systèmes - des cartes électroniques certifiées auprès des éditeurs de solution de sécurité et prêtes à intégrer par des partenaires OEM.



Neotion est présente essentiellement sur les marchés en Asie, en Europe et, plus modestement, en France.



(c) Chiffres de l'exercice :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 27.495 K€ contre 5.535 K€ au titre du précédent exercice.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 28.257 K€ contre 7.932 K€ en 2009.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 28.016 K€ contre 16.745 K€ pour le précédent exercice.

Le résultat d'exploitation ressort positif pour 240.956 euros contre un résultat négatif de 8.813.503 euros à fin 2009.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3.633 K€ contre 3.660 K€ au titre de l'exercice précédent et le montant des charges sociales est de 1.704 K€ en 2010 contre 1.664 K€ en 2009.

L'effectif salarié moyen a été porté à 73 personnes contre 63 au cours de l'exercice 2009.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 70.482 euros contre un résultat négatif de 35.257 euros en 2009, le résultat courant avant impôt de l'exercice est positif de 311.398 euros contre un résultat négatif de 8.848.760 euros en 2009.

Compte tenu des éléments ci-dessus et après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 372.688 euros et d'un crédit d'impôt recherche de 1.820.048 euros, le résultat de l'exercice se solde par un gain de 1.758.758 euros contre une perte de 7.369.317 euros pour le précédent exercice.

Au 31 décembre 2010, le total du bilan de la société s'élevait à 16.849.999 euros (contre 12.774.265 euros pour le précédent exercice).

(d) Etat des dettes à l'égard des fournisseurs de la société :

En application des dispositions de l'article D 441-4 du Code de Commerce, la décomposition du solde des dettes de la société à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, était la suivante à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2010 :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances à j+15	Echéances entre J+16 et J+30	Echéances entre J+31 et J+ 45	Echéances entre J+46 et J+60	Echéances au-delà de J+60	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs	149 K€	343 K€	1 124 K€	185K€	142 K€		1 943 K€
Fournisseurs immobilisation							
Total à payer	149 K€	343K€	1 124 K€	185K€	142 K€		1 943 K€

Comparatif à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2009 :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances à j+15	Echéances entre J+16 et J+30	Echéances entre J+31 et J+ 45	Echéances entre J+46 et J+60	Echéances au-delà de J+60	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs	326 K€	303 K€	706 K€		173 K€		1 508 K€
Fournisseurs immobilisation							
Total à payer	326 K€	303K€	706 K€		173 K€		1 508 K€

2. - Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

3. - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous devons vous signaler les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement important ou significatif n'est intervenu depuis le début du nouvel exercice, susceptible de remettre en cause le résultat de l'exercice clos.

4. - Activités de la société en matière de recherche et développement :

Les frais de développement des produits commercialisés par la Société sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et se sont élevés à K€ 3407 sur l'exercice écoulé (selon la méthode de calcul de l'administration fiscale dans le cadre de la détermination du crédit d'impôt recherche). Les salaires bruts versés se sont élevés à K€ 3240.

Ces frais donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Lorsqu'il n'a pu être utilisé par imputation sur une charge d'impôt, le crédit d'impôt peut faire l'objet d'un remboursement à compter de la quatrième année suivant sa constatation. Exceptionnellement, une demande de remboursement sera déposée sur l'année 2011 grâce à la loi de finances rectificatives pour 2010.

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche cumulé de K€ 6121. Compte tenu des projets de recherche engagés au cours de l'année 2010, la Société a enregistré un crédit d'impôt recherche au titre de 2010 pour K€ 1 820

5.- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les perspectives d'évolution et de croissance de Neotion sont importantes notamment sur les marchés de la sécurité, au cœur du métier et du savoir-faire de Neotion. Ces marchés sont en croissance forte sous la poussée conjointe de deux phénomènes majeurs. D'une part la démocratisation des téléviseurs à écran plats avec tuners numériques intégrés et interface DVB-CI sur le marché grand public. Les ventes de ces produits sont en croissance très forte en Europe et au-delà et modifient durablement la stratégie des opérateurs avec un glissement prononcé de leurs offres - basées jusqu'alors principalement sur des décodeurs externes - vers des modules de sécurité dits « module CAM ».

D'autre part l'arrivée du standard CI Plus en 2009, adopté par tous les fabricants de téléviseurs, renforce encore la pénétration de ces modules CAM auprès des opérateurs de TV payante. Conjointement, ce standard crée de nouvelles perspectives de croissance grâce à l'extension de ces modules CAM vers des fonctions de type hybrides IP et interactivité.

Par ailleurs, la reconnaissance par les partenaires de Neotion de nos *chipsets* et de leur niveau de sécurité le plus haut jamais atteint dans ce secteur d'activité autorise l'intégration de notre technologie à grande échelle dans les récepteurs de nos clients OEM.

De plus l'orientation marketing prise par le nouveau management pour l'année 2010, outre les sorties produits, s'appuie sur des actions importantes avec les acteurs majeurs de notre secteur d'activité – fabricants TV, éditeurs de solutions de contrôle d'accès, développeurs d'application interactives, pour démultiplier la visibilité de nos offres. Ces actions sont renforcées par une présence directe de Neotion dans plusieurs nouveaux salons professionnels au cours de l'année.

Enfin, les investissements de Neotion en matière de recherche et de développement ont été renforcés par le nouveau management et le plan de lancement des produits qu'il a initié en 2010, verra une dizaine d'entre eux enrichir notre portefeuille produits en 2011.

6.- Filiales et participations :

Neotion détient les filiales et participations suivantes :

- Au 31 décembre 2010, la valeur des titres de participation détenus sur Neotion Asia, filiale à 100%, s'élève à K€ 1, soit HK\$ 10 000.
- Au 31 décembre 2010, la valeur brute des titres de participation détenus sur Beijing Neova Video Alliance, joint-venture détenue à 30%, s'élève à K€ 479. Elle a fait l'objet d'une dépréciation intégrale au 31/12/06, car cette société a dû cesser son exploitation du fait de la défaillance des partenaires chinois qui n'ont pas fait les apports de capitaux nécessaires.

7.- Affectation du résultat :

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde donc par un gain de 1.758.758 € que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

Les charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code général des impôts figurent pour 30.081 € au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

8.- Rachat par la société de ses propres actions :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous précisons que la société n'a acheté ou vendu aucune action destinée à être attribuée aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

9. - Informations concernant le capital social :

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2010. Nous vous indiquons également les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 1.053.610 euros divisé en 5.268.049 actions de 0,20 euros de valeur nominale.

Cependant, lors de sa séance du 7 février 2011, le conseil d'administration, après avoir constaté que 94.423 actions gratuites avaient été attribuées aux salariés sur décision du conseil en date du 10 mai 2007 en application de la décision de l'assemblée générale mixte du 6 mai 2006, sans pour autant que la liste des bénéficiaires ait été arrêtée par le conseil

d'administration, a décidé que l'émission de la totalité de ces 94.423 actions gratuites devait être considérée comme nulle, en raison notamment du fait que ces attributions ont toutes été réalisées en contradiction avec dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, lesquelles donnent au seul Conseil d'administration le pouvoir de définir l'identité des bénéficiaires mais également en raison du fait que dans certains cas ces attributions ne correspondaient pas aux critères définis par le Conseil d'administration lors de sa séance du 10 mai 2007.

Il convient de noter que cette annulation a donné lieu à contestation de la part des bénéficiaires et que l'ensemble des litiges en résultant ont été transigés par voie de protocoles d'accord transactionnel.

Le nouveau capital social après annulation de ces actions gratuites s'élève à 1.046.053,20 euros divisé en 5.230.266 actions de 0,20 euros de valeur nominale.

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver et confirmer cette annulation ainsi que le nouveau montant du capital en résultant.

La répartition du capital est la suivante :

Le capital est détenu pour 93.2% par Général Satellite, les actions restantes sont détenues par la société TDF (2.5%), la société Primavera (0.6%) ainsi que par les salariés de la Société (0.5%) et les actionnaires au porteur (3.2%).

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que le personnel de la société ne détient aucune action faisant l'objet d'une gestion collective.

10. - Récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital :

Le conseil d'administration n'est plus titulaire de délégation de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital.

11. - Informations concernant les mandataires sociaux :

Nous vous rappelons que depuis le 11 décembre 2009, le conseil d'administration est désormais composé comme suit :

- Monsieur Gregory Wieczorek, administrateur, président du conseil d'administration et directeur général
- Madame Ekaterina Sorokina, administrateur
- Monsieur Pavel Chumakov, administrateur
- Monsieur Alexander Naumov, administrateur
- Monsieur Andrey Tkachenko, administrateur

La liste des mandats et fonctions occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés est la suivante :

- | | |
|------------------------------|--|
| - Madame Ekaterina Sorokina, | Responsable finances de General Satellite |
| - Monsieur Pavel Chumakov, | vice-président de General Satellite |
| - Monsieur Andrey Tkachenko, | CEO de la société General Satellite
Director de General Satellite Corporation Ltd |

12.- Modalités d'exercice de la direction générale :

Le conseil d'administration a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. Ces fonctions sont désormais assumées par Monsieur Gregory Wieczorek.

*
* *

Après vous avoir fait entendre les rapports du commissaire aux comptes, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

Le conseil d'administration.